

CODEP 10 – Plan de secours particulier – zone de la Picarde



FFESSM **FR** **TABLEAU D'ORGANISATION DES SECOURS EN FRANCE**
CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU DE SUSPICION D'ACCIDENT DE PLONGEE
La procédure doit être effectuée, si possible, par 2 personnes :
l'une prévient les secours, l'autre effectue les gestes de premiers secours

BILAN
(conscience, ventilation)

ALERTE
En mer : VHF, Canal 16 (CROSS)*
A terre : Téléphone 15 (SAMU)
Prévention du suraccident (rappel des palanquées etc.)
l'oxygène c'est la vie * Conformément au décret 88-531 du 2 mai 1988

SECOURS
OXYGENE 100% 15 litres par minute
Inhalation ou insufflation

REHYDRATER eau, jus de fruit : 1 litre, sujet conscient, capable d'uriner

ASPIRINE* proposer : 500 mg maximum pour un adulte

ALLONGER ET RECHAUFFER
ou mettre à l'ombre selon les conditions
* Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juin 1988 modifié. Sujets conscients ni allergiques ni intolérants. L'aspirine est un médicament, il doit donc être prescrit par un médecin ou donné à la demande expresse de la victime.

REMPILIR FICHE DE SECOURS EVASAN
(à transmettre aux équipes médicalisées)

SAMU 15
POMPIER 18

- Se présenter en donnant son **Numéro de téléphone** et son **Nom**.
- **Préciser** la nature du problème.
- **Indiquer** la localisation très précise.
- **Indiquer** le nombre de personnes concernées.
- **Indiquer** la gravité de l'état de la ou des victimes.
- **Indiquer** les premières mesures prises et gestes effectués.

NE JAMAIS INTERROMPRE UNE PROCEDURE ENTAMEE, MEME EN CAS D'AMELIORATION EN CAS DE DOUTE, AGIR COMME SI UN ACCIDENT ETAIT DECLARE NE JAMAIS REIMMERGER UNE PERSONNE ACCIDENTEE

* Aspirine 250 mg en dessous de 30 kg (enfant de 8 à 10 ans)

ATTENTION : ↪ Plongeur conscient suspecté d'un traumatisme quelconque : prise en charge avec collier cervical + planche (si non formé maintenir immobile dans l'eau en attendant de l'aide). Attention au déséquipement du scaphandre.

↪ plongeur inconscient : le tracter jusqu'à la descente de mise à l'eau ou récupération bateau si trop loin pour faire bilan et gestes adaptés. Faire une évacuation en accord avec le centre 15 ou 18 (bien préciser modalités et lieu)

Dans tous les cas prévenir le Directeur de Plongée immédiatement, rappel sous l'eau si besoin.

CODEP 10 – Plan de secours particulier – zone de la Picarde

Indications à donner lors de l'alerte : Zone de plongée de La Picarde sur le Lac d'Orient, D 1G entre Lusigny et Géraudot, à droite direction presqu'île des Grands Sillons – Club Nautique Haute seine à environ 3.5 km après la sortie de Lusigny.

Placer un témoin à l'intersection de la D1G et l'entrée vers la Presqu'île.



Zone de mise à l'eau et d'accès des secours